
RELEVÉ DES DÉCISIONS et COMPTE RENDU de la réunion du 26/02/2019

Etaient présents :

- ALLART Gérard, Délégué à l'Environnement, Commune de VIARMES
- BATTISTINI Bruno, CUMA du Pays du Sud de l'Oise,
- BECHET Pierre, Vice-Président, Union des Amis du Parc naturel régional Oise – Pays de France et de ses 3 forêts (AP3F)
- BOUCHER Vincent, Délégué Suppléant, Commune de BARBERY,
- CHASPOUL Alain, Conseiller Technique, Comité Départemental d'Équitation du Val d'Oise
- CHERON Yves, Maire, Délégué Titulaire, Commune de VER-SUR-LAUNETTE
- CREPON Richard, Président, CUMA du Pays du sud de l'Oise,
- DE MOUSTIER Philibert, Maire-Adjoint, Délégué Titulaire, Commune de BORAN-SUR-OISE
- HAAS Bruno, Représentant Chambre d'agriculture de l'Oise

- KROLCZYK Louise, Chargée de mission Agriculture-Forêt, PNR Oise – Pays de France

Rappel de l'Ordre du jour :

- Election du Président de la commission
- Point sur les décisions du bureau sur les projets agricoles
- Présentation du travail réalisé sur les circuits courts en 2018
- Présentation du programme LEADER
- Point sur le projet CorEco2
- Point sur les actions agricoles du Parc

RELEVÉ DES DÉCISIONS

Pièces jointes :

- Présentation projetée en séance
-
- Philibert DE MOUSTIER est élu président de la commission agriculture-cheval
 - Richard CREPON est élu vice-président de la commission agriculture-cheval

COMPTE-RENDU

Election du président

Philibert DE MOUSTIER se porte candidat pour être président de la commission agriculture-cheval. Il demande à l'assistance si d'autres personnes souhaitent présenter leur candidature. .

Aucun autre candidat n'étant volontaire, Philibert DE MOUSTIER est élu président de la commission Agriculture - Cheval à l'unanimité.

Afin de l'accompagner dans sa tâche, Philibert DE MOUSTIER réclame l'élection d'un Vice-Président du domaine du cheval et propose à Richard CREPON de se présenter. Richard CREPON accepte la Vice-Présidence de la commission Agriculture-Cheval et son élection est votée à l'unanimité.

Point sur les décisions agricoles du bureau

Sylvie Capron indique que le Parc a été sollicité par l'Etat sur le projet d'installation d'une unité de méthanisation à Gouvieux. Elle relate les observations de l'avis validé par le Bureau du Parc, notamment celles relatives aux milieux naturels, la faune et la flore, l'aménagement paysager et l'aménagement du site et le plan d'épandage.

Vincent Boucher prend la parole et explique qu'il n'est pas possible d'épandre le digestat du méthaniseur sur des terres en jachères.

Bruno BATTISTINI répond à cette remarque en précisant que le plan d'épandage a été rédigé par un ingénieur de la Chambre d'Agriculture. Les jachères ont été prises en compte dans ce plan d'épandage car elles sont considérées comme des parcelles en terre arable, pouvant encore être retournées et remises en culture.

Sylvie CAPRON acquiesce mais indique que, dans le dossier d'épandage, deux parcelles en jachère situées sur la commune d'Apremont sont prévues pour accueillir le digestat alors qu'elles comportent des espèces végétales remarquables de pelouses sur sables, dont l'Hélianthème taché, espèce menacée en Picardie. Il a donc été demandé d'exclure ces jachères du plan d'épandage.

Philibert DE MOUSTIER interroge les porteurs de projet sur le nombre de tonnes de déchets qui seraient traités grâce au méthaniseur. Bruno BATTISTINI répond que le méthaniseur traitera annuellement jusqu'à 60 000 T de matières brutes, dont notamment 30 000 tonnes de fumier paille et 10 000 tonnes de fumier en copeaux. Le méthaniseur pourra aussi traiter des biodéchets provenant des broyats de déchets alimentaires de Nogent-sur-Oise ainsi que des déchets verts. Des analyses seront réalisées sur les déchets, notamment en terme de quantité NPK (Azote, phosphore et potassium), et ainsi permettre l'homologation du digestat et l'épandage de ce dernier en terre agricole.

Philibert DE MOUSTIER s'interroge sur la probabilité de présence de graines d'adventices dans le digestat. Bruno BATTISTINI précise que des analyses du digestat vérifieront la non présence de graines ou d'autres sources de pollutions.

Bruno BATTISTINI présente ensuite au reste de l'assemblée le détail du projet ainsi que les différentes contraintes apparues dans la création du projet depuis les dernières années.

Il spécifie que l'énergie créée sera directement injectée dans le réseau de transport GRTgaz à hauteur de 42 Giga waters.

Philibert DE MOUSTIER questionne les porteurs de projet quant à la date d'ouverture présumée du méthaniseur. Bruno BATTISTINI n'est pas en mesure de pouvoir répondre en détail à cette question : les porteurs de projet sont en attente de réponse de l'autorité environnementale ainsi que du retour du dépôt du permis de construire. Suite à ces réponses, aura lieu une enquête publique avant le démarrage des travaux qui devraient durer un an au minimum.

Louise KROLCZYK présente ensuite les dossiers de bâtiments agricoles qui ont été validés par le bureau (voir présentation ci-jointe projetée en séance).

Philibert DE MOUSTIER propose qu'une visite de ces bâtiments et des précédents construits soit réalisée avec l'ensemble de la commission agriculture-cheval.

Louise KROLCZYK reprend la parole pour présenter la modification du règlement du Fonds sur la Construction de Bâtiments agricoles. Les pourcentages de subventions ont été augmentés, tout comme les plafonds de subventions (voir présentation).

Présentation du travail réalisé sur les circuits courts en 2018

Louise KROLCZYK présente le résultat du diagnostic réalisé en 2018 sur la vente directe au sein du territoire du Parc (voir présentation jointe projetée en séance).

Bruno HAAS, de la Chambre d'agriculture de l'Oise demande si le Parc est rentré en contact avec Saveurs de Picardie. Louise KROLCZYK répond qu'il pourrait être intéressant de travailler avec cet organisme mais qu'ils n'ont pas été contacté pour le moment, très peu de producteurs du Parc étant labellisés Saveurs de Picardie. Ils travaillent actuellement sur des projets de légumeries pour alimenter la restauration collective.

Louise KROLCZYK précise que le Parc est en contact avec différents partenaires sur ce projet, notamment le Département de l'Oise et le bureau d'étude qui a en charge l'étude de faisabilité d'une légumerie au sein du département de l'Oise.

Gilles SINET s'interroge sur le nombre de producteurs ayant été interrogés lors de l'enquête.

Louise KROLCZYK répond que la vingtaine de producteurs labellisés par le Parc ont été enquêtés lors du diagnostic sur la production. D'autres producteurs ont été identifiés lors du diagnostic sur la commercialisation au sein du territoire.

D'après Bruno HAAS, le diagnostic manque de données sur la filières légumes en plein champ. Louise KROLCZYK confirme cette remarque. En effet, le Parc et le comité de pilotage sur les circuit courts sont bien conscients de l'incomplétude du diagnostic. Des choix ont du être réalisés par manque de temps : l'objectif du diagnostic en 2018 était de réaliser un premier état des lieux sur la vente directe. Compléter le diagnostic est une action qui a été identifiée au sein de la fiche action n°3 et qui va être réalisé en 2019 grâce au recrutement d'un-e stagiaire.

Vincent BOUCHER confirme la précédente remarque : le Parc avait besoin de renseignements sur les projets de vente en directe. La filière légumes de plein champ n'était pas visée dans un premier temps par les diagnostics de 2018, les quantités de production étant trop importantes pour alimenter des petits projets de vente en directe.

Présentation du programme LEADER

Louise KROLCZYK introduit Florian KLINGELSCHMIDT, animateur LEADER au sein du Parc naturel régional Oise – Pays de France qui présente le programme LEADER, porté par le Parc (voir présentation ci-jointe). Deux fiches actions peuvent financer des projets d'investissements concernant les circuits courts ou le développement des activités de tourisme équestres sur le territoire.

Bruno BATTISTINI se présente comme étant aussi le Vice-Président de l'association européenne Route d'Artagnan. Il présente le projet de l'ancienne grange du Lys qui consiste à créer une auberge de jeunesse avec possibilité d'hébergement de chevaux. Monsieur Moula, maire de Lamorlaye, est très intéressé par ce projet.

Florian KLINGELSCHMIDT propose de reprendre contact avec les porteurs de projet pour en savoir davantage sur l'avancement de ce projet. L'ensemble des membres présents sont d'accord pour dire qu'il y a des lacunes en matière de tourisme et d'hébergements équestres sur le territoire du Parc.

Point sur le projet CorEco2

Louise KROLCZYK présente le projet CorEco2, mené depuis le début de l'année 2018 en partenariat avec la Chambre d'Agriculture de l'Oise (cf. présentation jointe projetée en séance).

Gérard ALLART intervient pour préciser qu'il convient d'être prudent avec la mise en place de prairies. En effet, l'installation de gens du voyage sur les prairies est une problématique récurrente sur le territoire du Parc et décourage de nombreux exploitants agricoles.

Bruno HAAS s'interroge sur la qualité du foin que les agriculteurs pourront proposer. Bruno BATTISTINI insiste sur l'importance du développement d'installation du séchage en grange pour proposer du foin de qualité.

Louise KROLCZYK explique qu'une étude de marché va être réalisée par la Chambre d'agriculture de l'Oise. Cette étude permettra d'identifier les différentes qualités de foin qui sont recherchées. Les écuries de course n'ont pas les mêmes exigences que les particuliers ou les centres équestres.

Bruno HAAS aborde les Paiements pour Services Environnementaux. D'après lui, ces paiements pourraient être intégrés au projet pour permettre une rémunération des agriculteurs.

Louise KROLCZYK répond que l'objectif est d'offrir aux agriculteurs un débouché économique sans dépendre des aides ou des subventions agricole, d'autant plus que la Politique Agricole Commune va être modifiée dans les prochaines années. Bruno HAAS propose que les Paiements pour Services Environnementaux soient tout de même intégrés au projet CorEco2 afin de permettre une rémunération supplémentaire.

Point sur les actions agricoles du Parc

Louise KROLCZYK présente les autres actions agricoles menées par le Parc en matière d'accompagnement des projets agricoles (voir présentation jointe projetée en séance).

Philibert DE MOUSTIER apporte des précisions et détails sur le GIEE Morancy dont il est président.

Sans d'autres questions, la séance est clôturée et levée à 18h.



PARC NATUREL RÉGIONAL OISE – PAYS DE FRANCE

COMMISSION AGRICULTURE ET CHEVAL

Mardi 26 février 2019



ORDRE DU JOUR

- Election du président
- Point sur les décisions du bureau sur les projets agricoles
- Présentation du travail réalisé sur les circuits courts en 2018
- Présentation du programme LEADER
- Point sur le projet CorEco2
- Point sur les actions agricoles du Parc



ELECTION DU PRÉSIDENT



POINT SUR LES DÉCISIONS DU BUREAU SUR LES PROJETS AGRICOLES

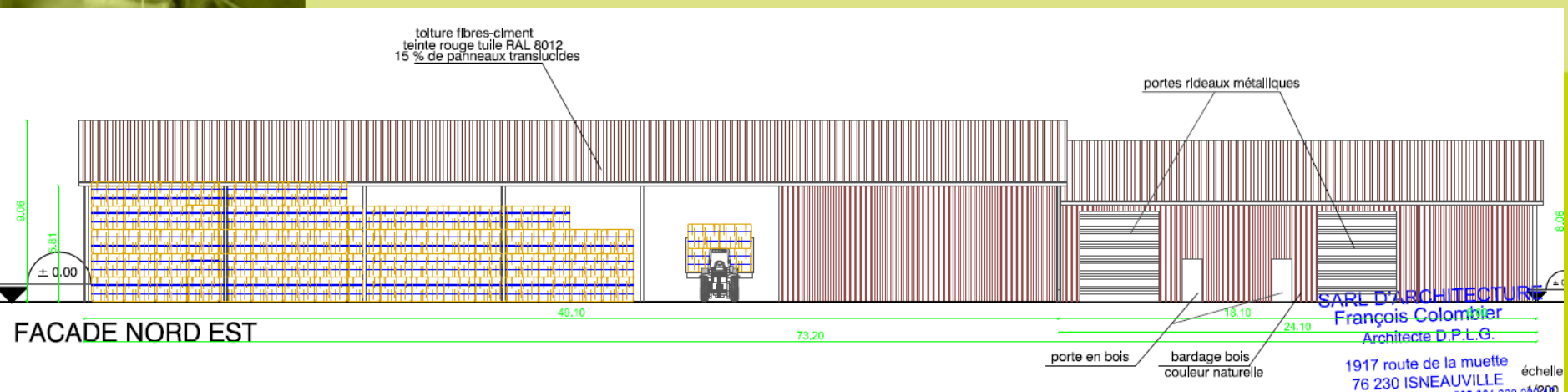
- Le méthaniseur de Gouvieux
- Les bâtiments agricoles validés en bureau
 - Hangar agricole sur plateforme compostage à Boran-sur-Oise
 - Centre équestre à Fosses
 - Hangar de stockage foin à Mareil-en-France
- Modification du règlement du Fonds Bâtiment Agricoles
 - 80 % du montant de l'étude architecturale du projet, avec une aide maximum de 4 000 €.
 - 80 % du montant du surcoût de construction avec une aide maximum de 30 000 €.
 - 80 % du montant des travaux d'aménagement des abords, avec une aide maximum de 6 000 €.
 - 60% du montant des travaux de restauration dans le cadre de requalification paysagère avec une aide maximum de 8000 €.



Hangar sur la plateforme de compostage à Boran sur Oise

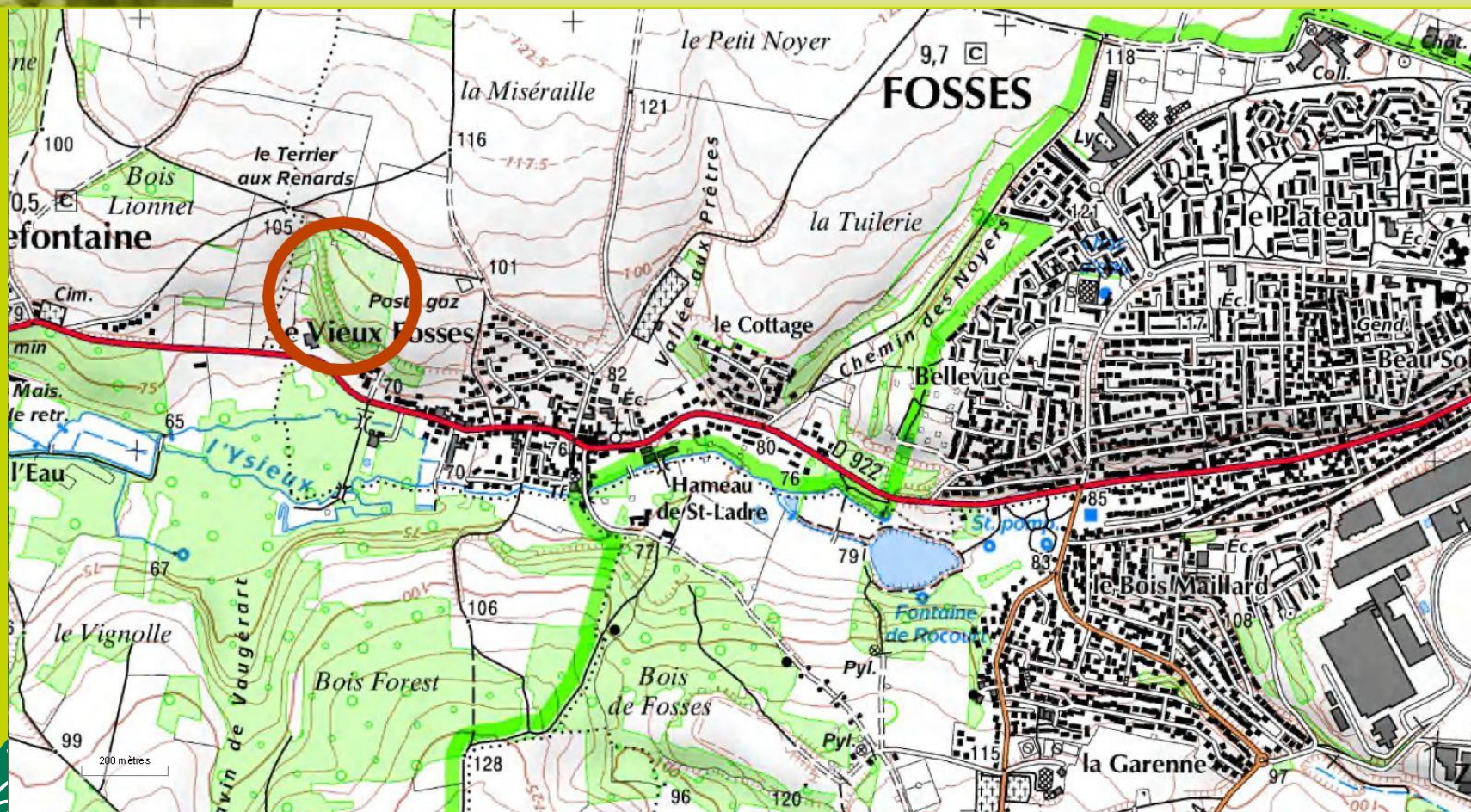


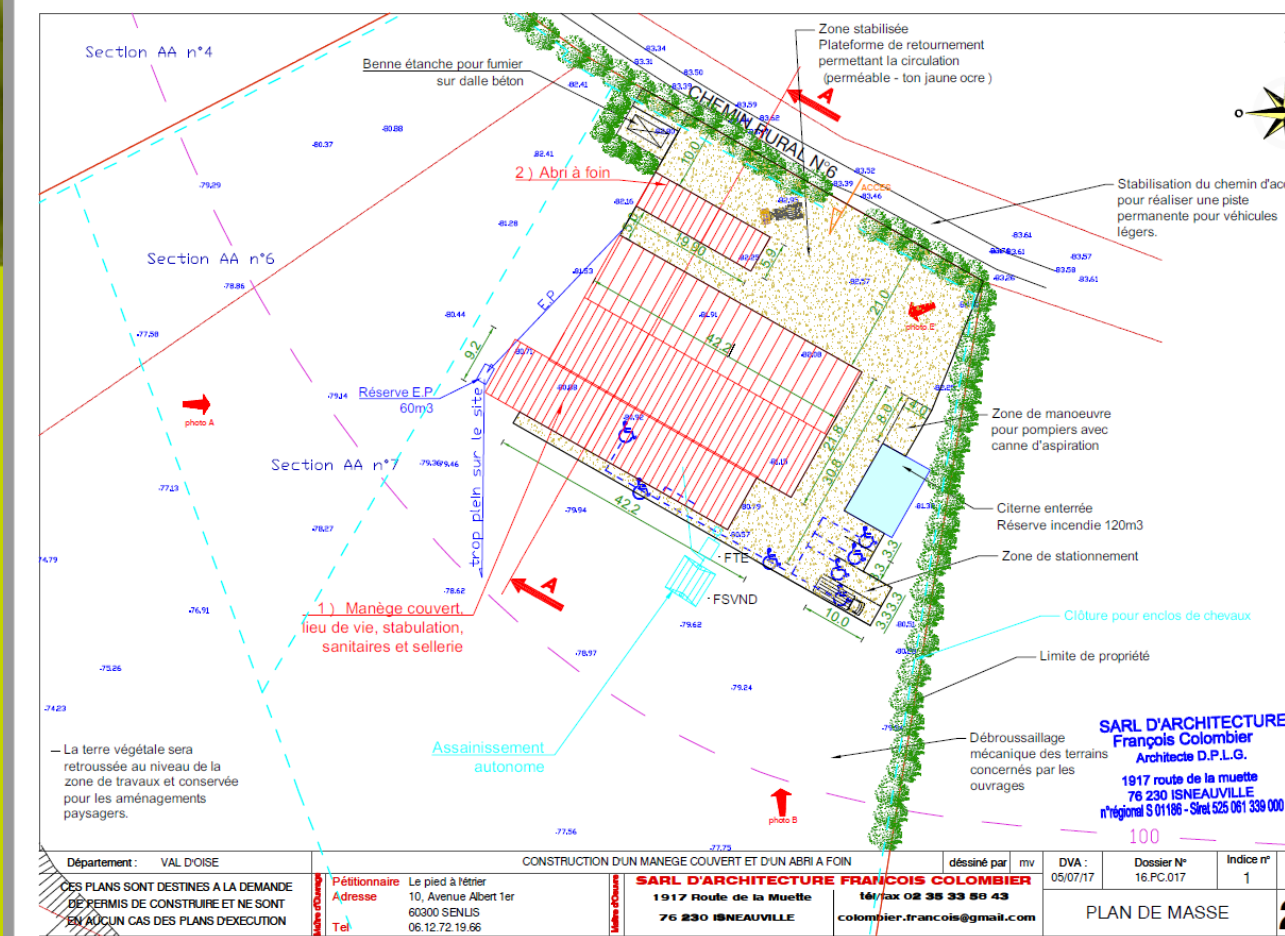
Hangar à Mareil-en-France



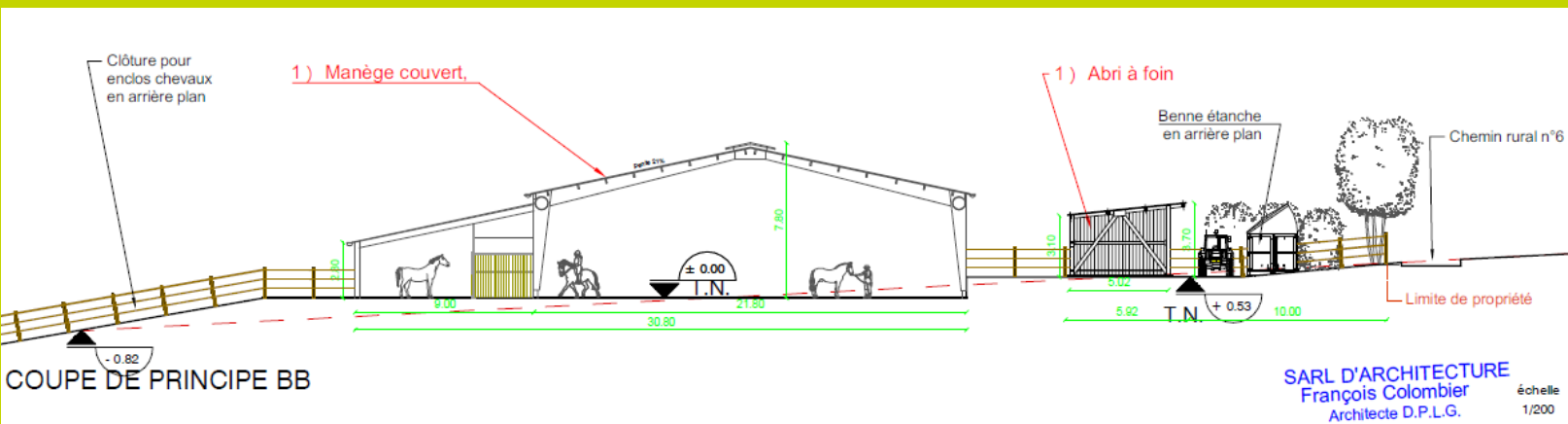
Centre équestre à Fosses

Association Le Pied à l'Etrier





Parc naturel régional Oise - Pays de France



Vue d'intégration



PHOTO A

AVANT



APRES



PHOTO B

AVANT





Total des aides votées en 2018

- Aides concernant les études architecturales :
 - 2976 € HT
- Aides concernant les travaux :
 - 27 774,19 € HT
- Aides concernant les abords des constructions :
 - 3 118 € HT

33 868,19 € HT de subvention votées en 2018



En cours d'accompagnement

- Deux hangars agricoles à Asnières-sur-Oise
- Un hangar agricole à Montépilloy
- Un hangar agricole à Rully

Présentation au comité de pilotage du Fonds Bâtiment agricole en avril / mai 2019



DIAGNOSTIC RÉALISÉ SUR LA VENTE DIRECTE



Genèse du projet

- ❖ Forte demande pour développer les circuits courts
- ❖ Lancement d'une réflexion au sein du Parc
 - Réalisation d'un état des lieux de la situation actuelle sur les circuits courts
 - Définition des objectifs en concertation avec les acteurs du territoire
 - Elaboration d'une stratégie territoriale



DIAGNOSTIC : Objectifs et méthode

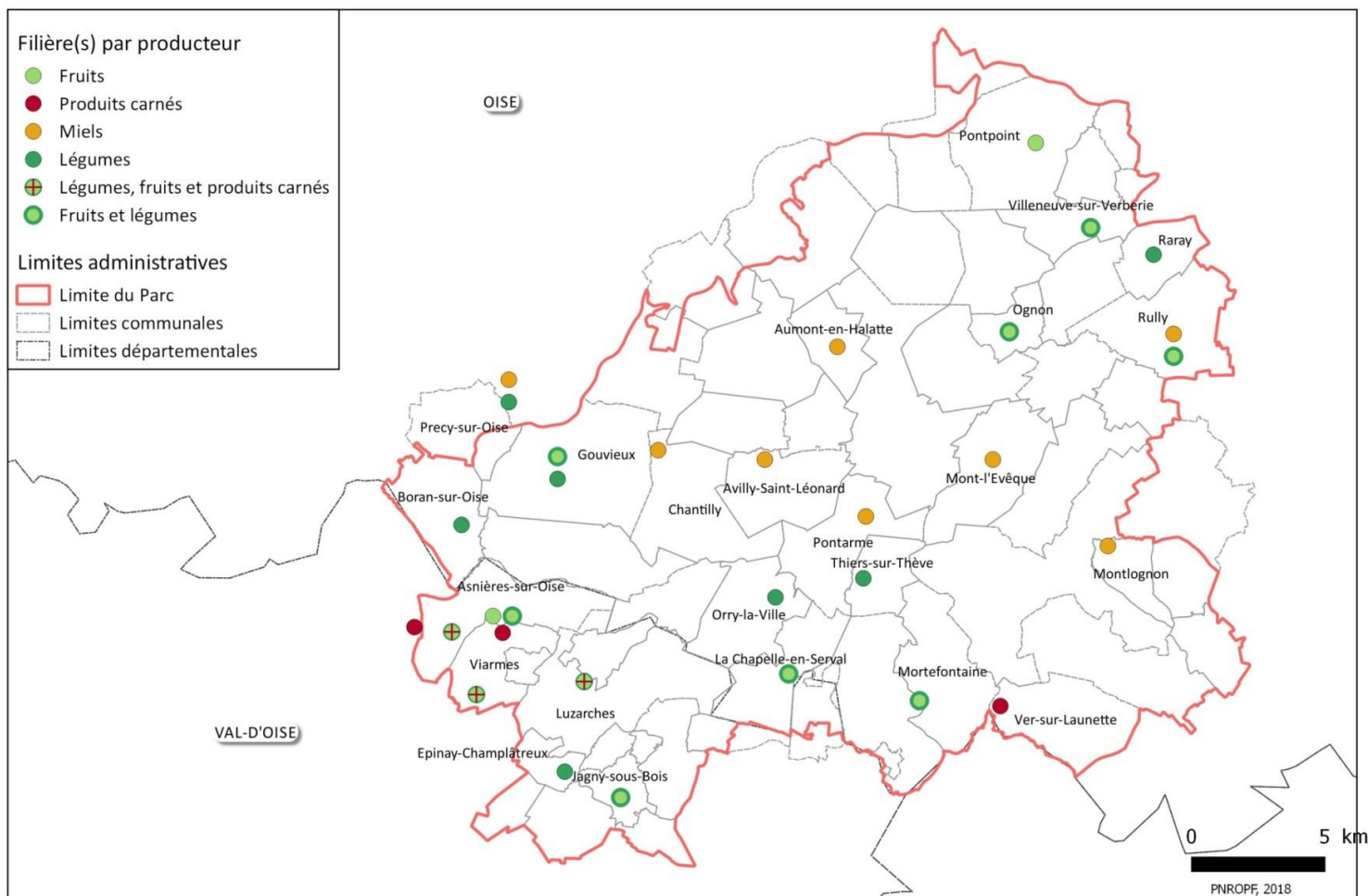
- ❖ Connaître la **production locale** destinée aux circuits courts
 - Enquête des producteurs sur 4 filières

- ❖ Identifier les **flux de produits** de la commercialisation en circuits courts
 - Enquête des points de commercialisation



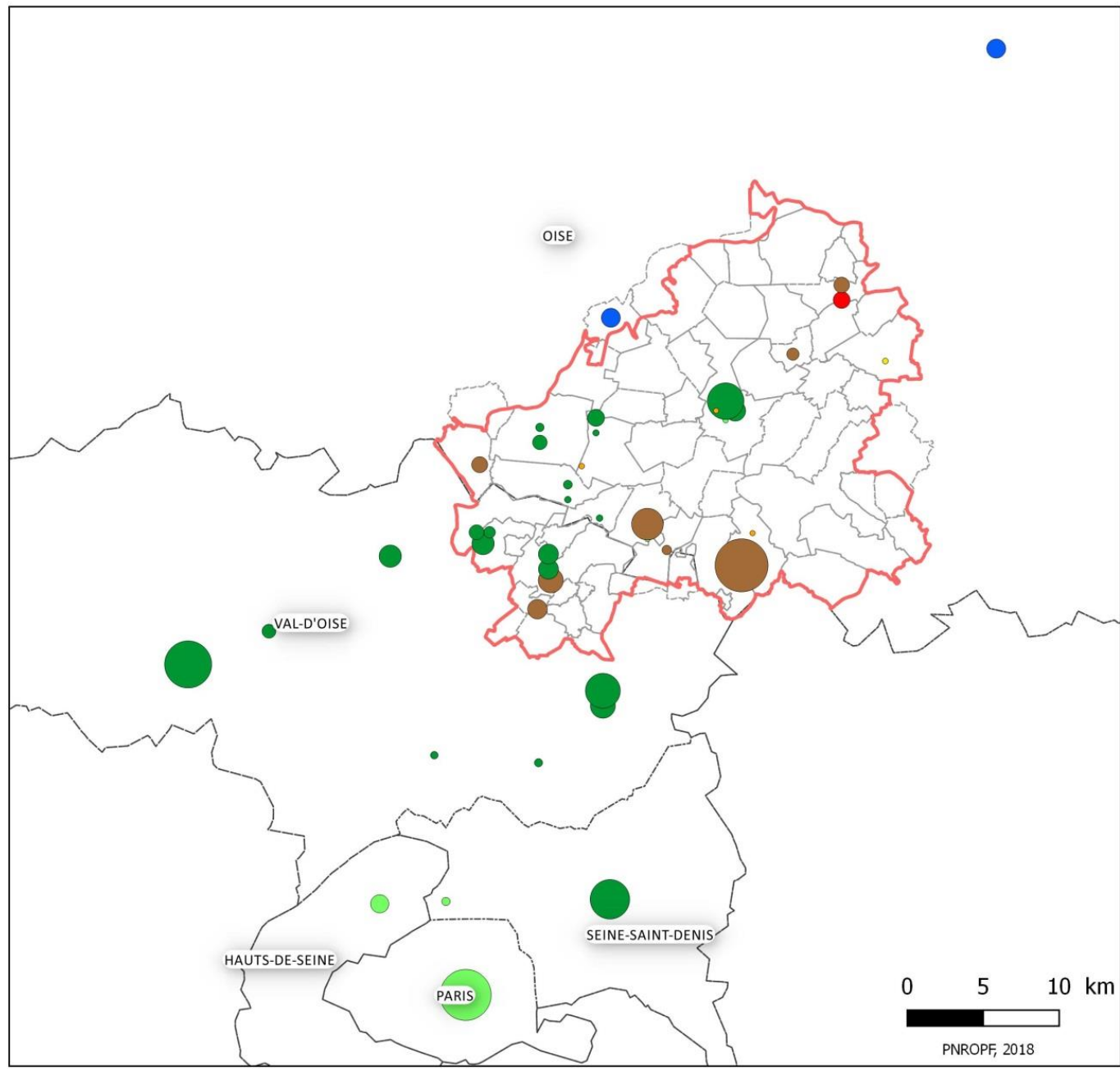
DIAGNOSTIC : Les résultats

Les producteurs du PNROPF



Les points de commercialisation dans la filière Légumes

Présentation des quantités de production locale vendues





BILAN : Commercialisation des productions du Parc

- ❖ Flux de commercialisation **SUD**
- ❖ Prédominance : **marchés et vente à la ferme**
 - >> Paniers et ruches
 - >> GMS et détaillants
 - >> Restaurateurs
 - >> Restauration collective

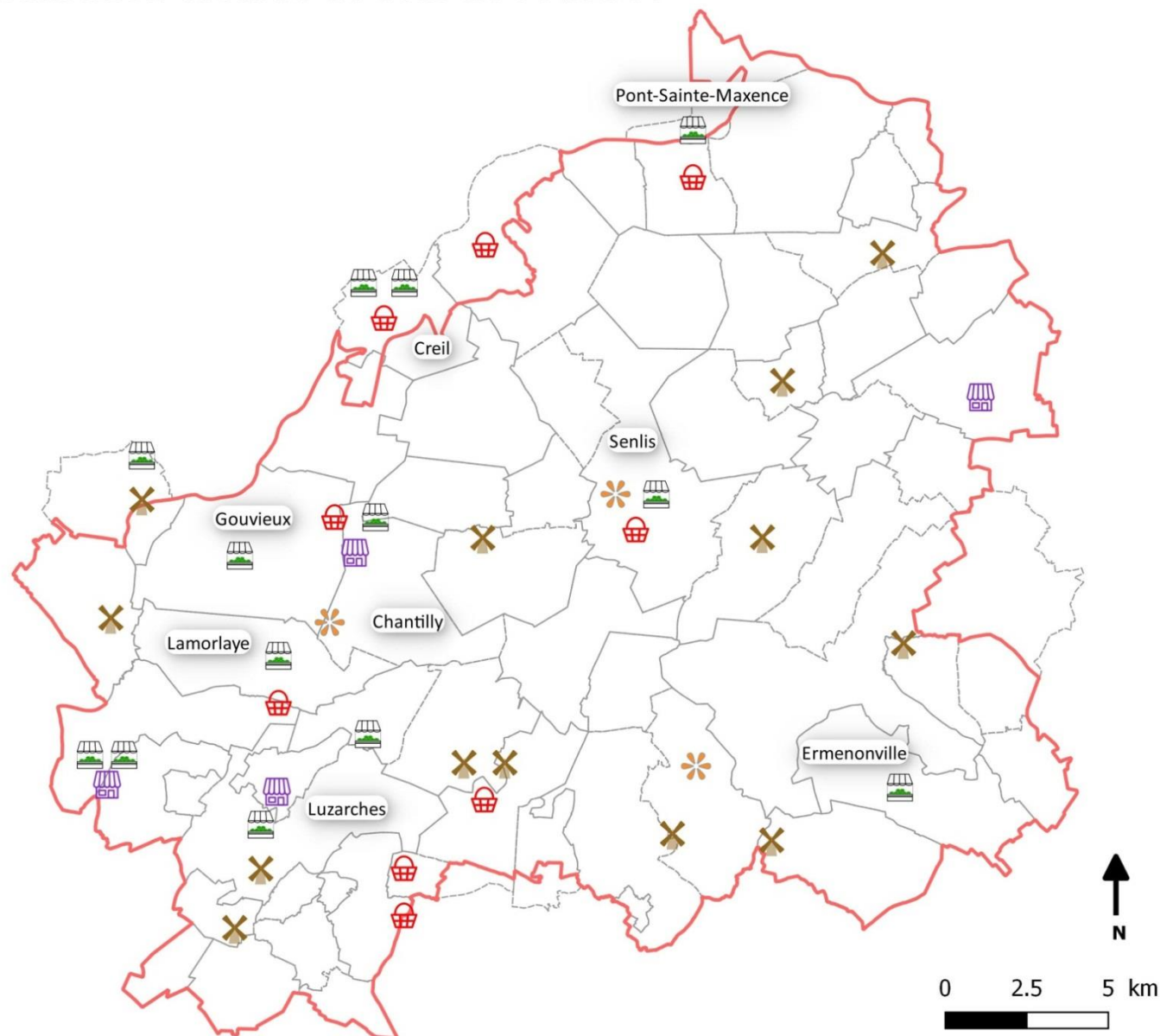
Les points de commercialisation étudiés au sein du PNROPF

Les points de commercialisation

- ✕ A la ferme
- 🏠 Marchés
- 🏪 Boutiques de producteur
- 🛒 Paniers
- 🍯 Ruches

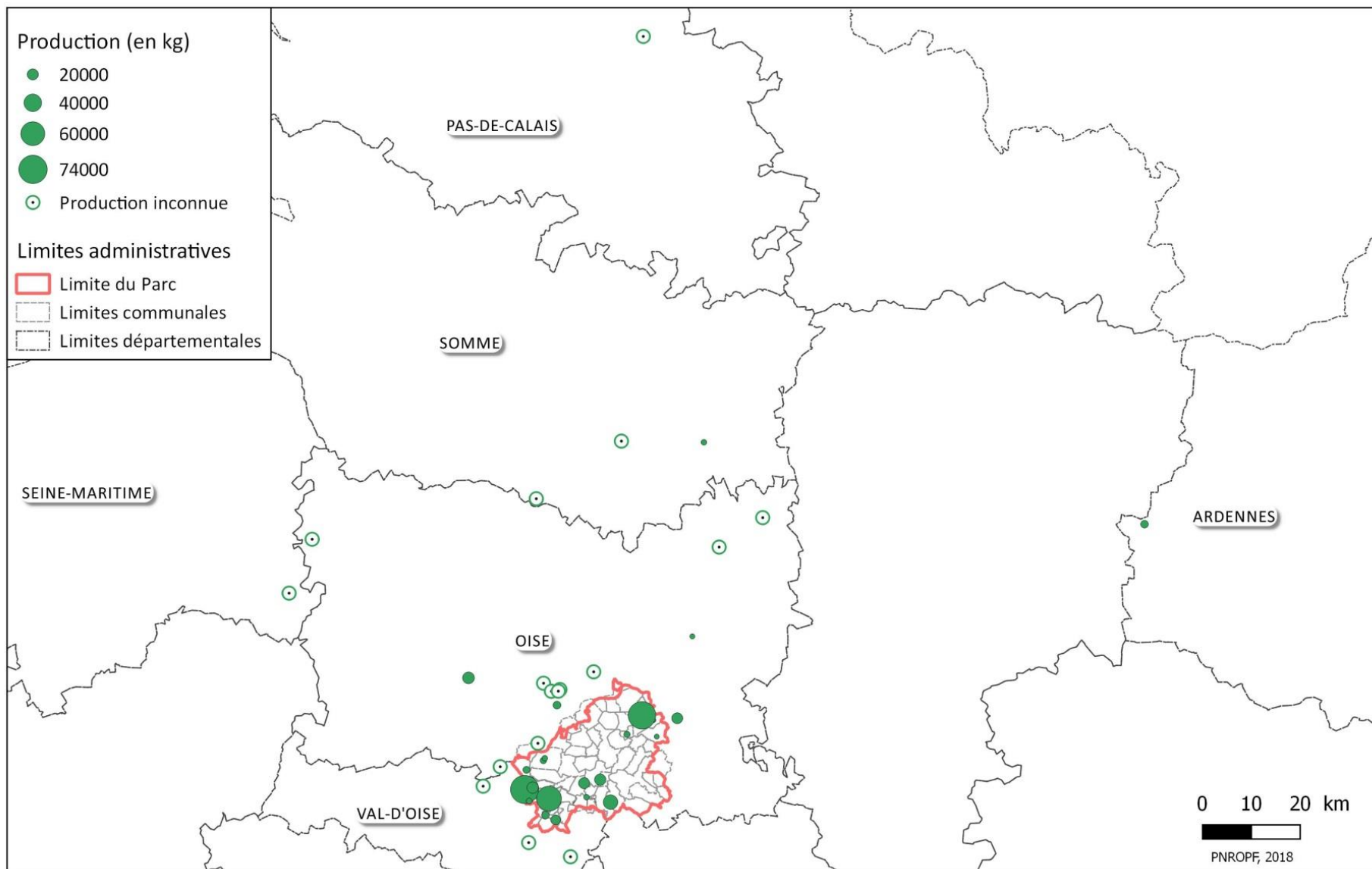
Limites administratives

- 🔴 Limite du Parc
- ⬜ Limites communales



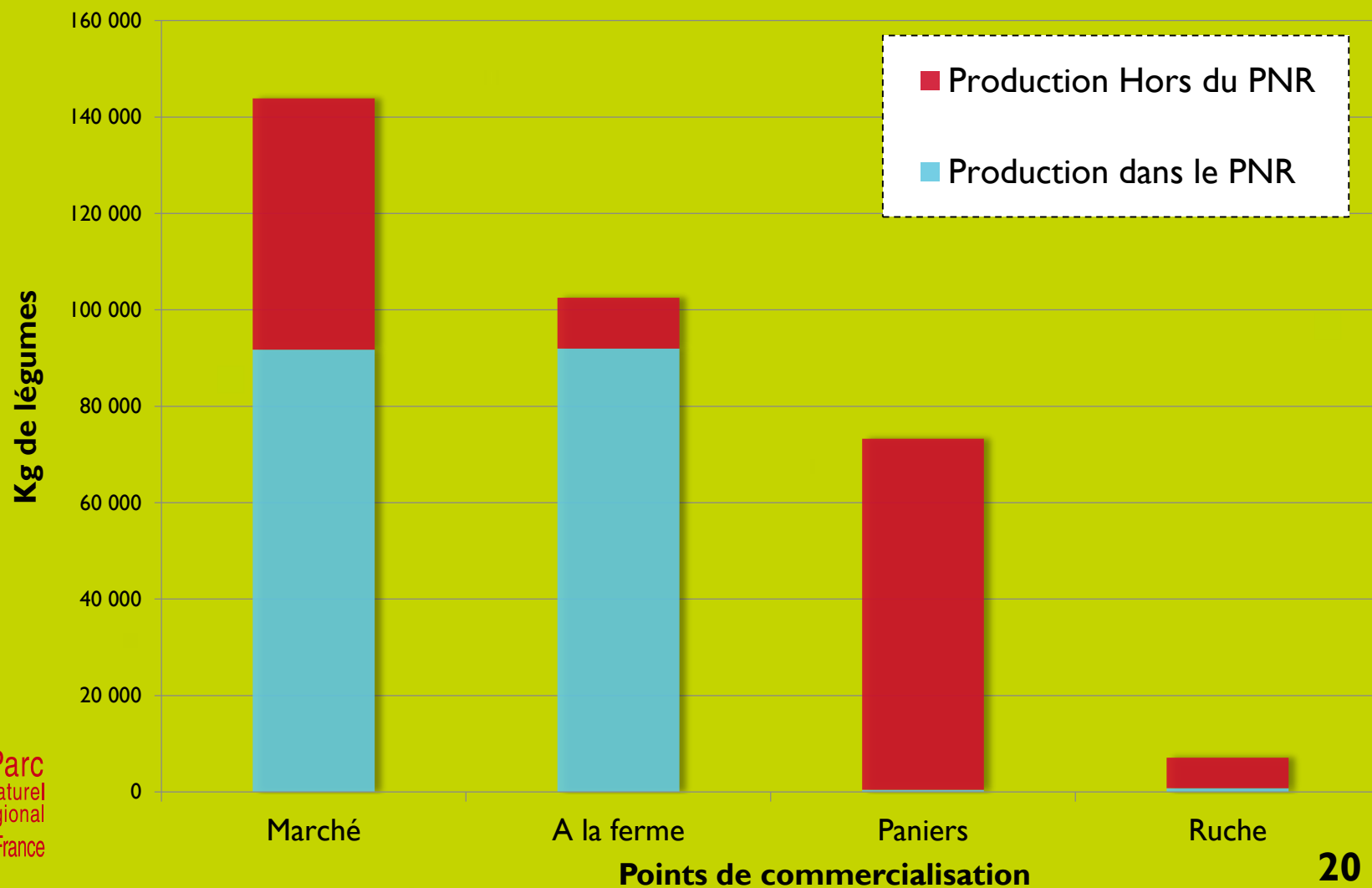
Les producteurs dans la filière Légumes

Présentation des quantités produites par an





Origine des légumes commercialisés en circuits courts au sein du PNROPF





BILAN : Approvisionnement des points de vente du Parc

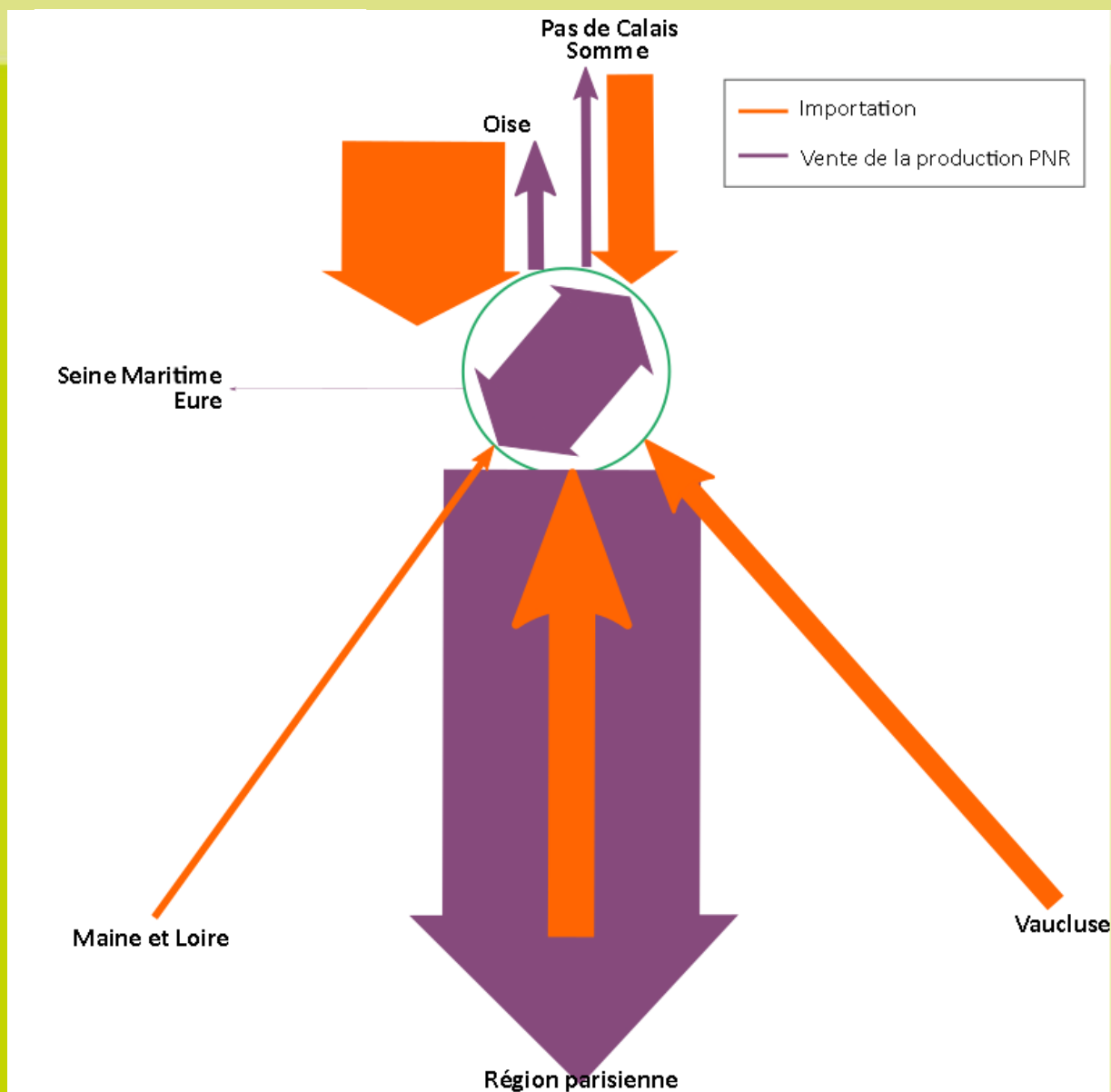
❖ Flux d'approvisionnement **NORD**

❖ Prédominance :

Marchés > Vente à la ferme > Paniers > Ruches

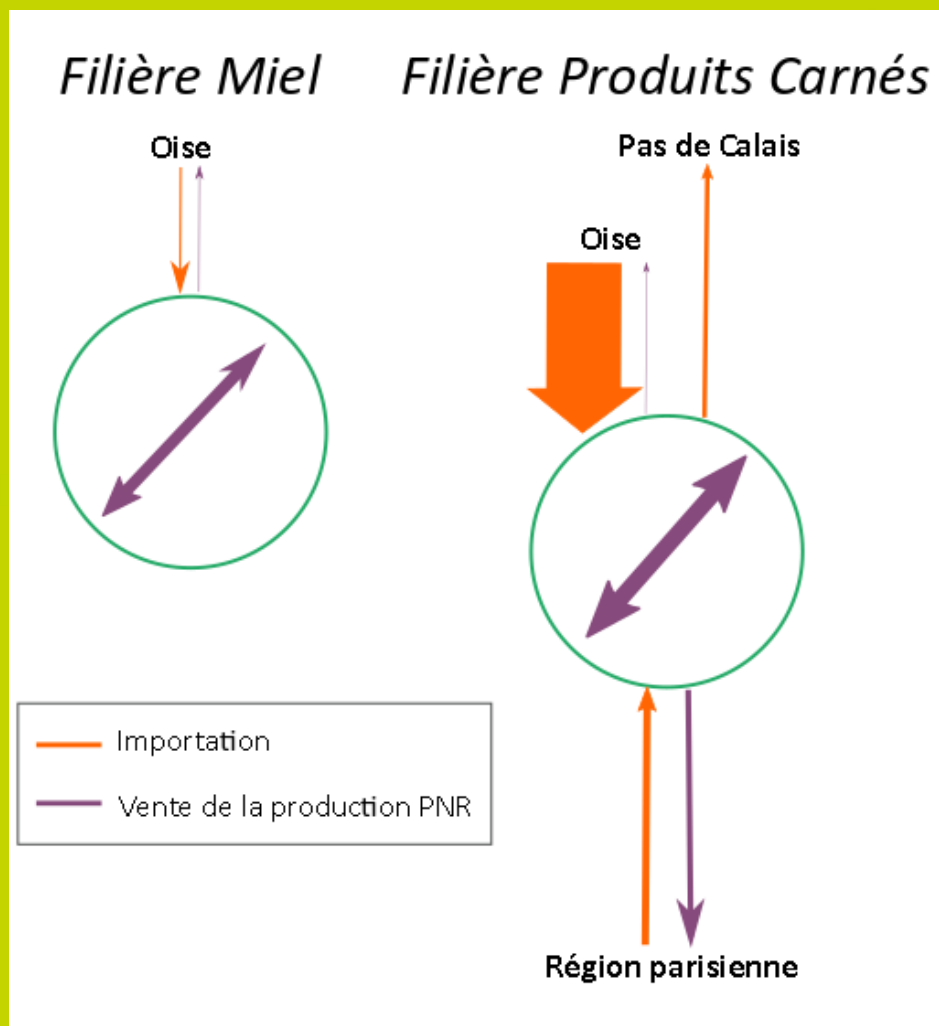


Flux de produits des filières légumes





Flux de produits des filières produits carnés et miel





Conclusions générales du diagnostic

- ❖ Manque de production
- ❖ Manque de diversité de la gamme de produits proposée



La définition des objectifs

1 Installation

→ Diagnostiquer le foncier et en faciliter l'accès

2 Filières

→ Compléter le diagnostic et accompagner les nouvelles créations.

3 Production

→ Accompagner les producteurs et développer les productions de qualité

4 Consommation

→ Affiner la connaissance et communiquer/sensibiliser

5 Commercialisation

→ Approvisionner la restauration collective



LES FICHES ACTIONS

- 1 Favoriser l'accès au foncier pour les porteurs de projets
- 2 Améliorer la connaissance des filières agroalimentaires du Parc
- 3 Favoriser l'accès pour les consommateurs aux produits issus de pratiques respectueuses de l'environnement
- 4 Identifier les besoins et attentes des consommateurs vis-à-vis des circuits courts
- 5 Promouvoir l'alimentation locale auprès des consommateurs
- 6 Accompagner les porteurs de projets dans la réussite de leur installation
- 7 Diversifier l'offre en produits locaux
- 8 Développer l'approvisionnement local de la restauration collective



Actions Parc à venir pour 2019 - 2020 suite aux fiches actions

- Réalisation d'évènement de sensibilisation sur l'alimentation locale en fin d'été 2019
- Etat des lieux du foncier vacant et disponible
- Réseau entre les acteurs du territoire
- Réunion avec tous les agriculteurs du Parc pour sensibiliser à la diversification et la vente directe
- Stage sur la connaissance des filières agro-alimentaires du Parc
- Etude sur les besoins et les attentes des consommateurs
- Mise à disposition d'outils de communication auprès des producteurs
- Accompagner les porteurs de projet dans la réussite de leur projet



PRÉSENTATION DU PROGRAMME LEADER



Présentation du programme LEADER



Une aide financière et technique aux projets

- Territoire : communes membres du PNR (excepté Creil)
- Calendrier : projets devant démarrer en 2019 ou 2020
- Fonctionne en complémentarité avec d'autres dispositifs de subvention (Région, Département...)

- 5 thématiques :

Valorisation du patrimoine

Tourisme vert

Hébergement rural

Commerce de proximité

Circuits courts agricoles

- Montant de l'aide :

2 000 à 50 000 €

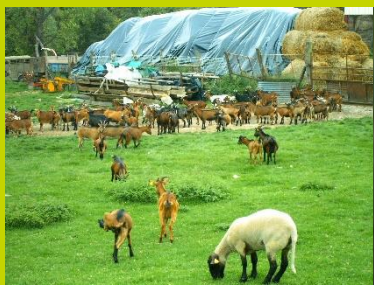
Maximum 50 % d'aide publique cumulée pour les entreprises, 70 % pour les collectivités et associations.



Présentation du programme LEADER

250 000 € ■ Favoriser les circuits courts agricoles

- Installation et développement d'activités spécialisées (maraîchage, arboriculture, élevage...)
- Transformation, stockage et conditionnement de produits agricoles pour la vente en circuit court
- Développement de circuits de distribution de proximité : points de vente, drive, plateforme numérique, approvisionnement local dans la restauration collective, chez les restaurateurs, traiteurs, etc.
- Formation des agriculteurs, sensibilisation, évènements...





Présentation du programme LEADER

Exemples de projets éligibles en lien avec l'activité équestre :

- Création d'itinéraires de randonnée équestre
- Création de nouvelles prestations touristiques autour du cheval (balades accompagnées...)
- Hébergements touristiques spécialisés dans l'accueil de cavaliers

Ces projets pourront notamment se faire en lien avec le développement de la Route d'Artagnan.





PROJET CorEco2

Corridors écologiques et économiques



OBJECTIFS DU PROJET CorEco 2

Objectifs principaux :

- ⇒ Limiter l'érosion des sols agricoles et renforcer la biodiversité et sa circulation
- ⇒ Planter des infrastructures agroécologiques chez les exploitants agricoles
- ⇒ Développement de filières économiques viables (foin et bois-énergie)





DESCRIPTIF DU PROJET

Projet en partenariat avec le Parc, la Chambre d'agriculture de l'Oise et le SISN

- Etude agricole : (2018-2019)
 - => Phase 1 : Diagnostic de la biomasse disponible et mise en place méthodologie d'enquêtes
 - => Phase 2 : Diagnostic auprès des exploitants agricoles pour introduction des infrastructures agroécologiques

- Etudes de marché sur les 2 filières économiques (2019-2020)
 1. Etude sur la filière bois-énergie chez les collectivités (identification des projets et faisabilité technique)
 2. Etude sur la filière foin

- Mise en place des projets et accompagnement technique (2020)
 1. Accompagnement des agriculteurs
 2. Recherche de financements pour financer les plantations



Le projet actuellement...

- Méthodologie d'enquête terminée
- Déjà 2 réunions d'information auprès des agriculteurs
- Une présentation lors de l'Assemblée Générale de la FDSEA, canton Senlis-Chantilly
- Une quinzaine d'agriculteurs enquêtés
- 2 COPIL réalisés, prochain COPIL au printemps
- Etude sur la filière foin en cours
- Etude sur l'identification de projets de chaufferie en cours grâce au SE 60



Autres actions agricoles du Parc



■ GIEE Morancy

- Animation du groupe
- Expérimentation menée avec Agora sur l'agriculture de conservation des sols
- Travail sur l'azote



■ Conseils agricoles

- Accompagnement de porteurs de projets



MERCI POUR VOTRE ATTENTION